

# bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

février 2012

n° 53

## Editorial

La nouvelle législature a débuté il y a six mois. La nouvelle Municipalité a pris ses marques et s'est plongée dans les nombreux dossiers, souvent complexes, qui vont l'occuper ces prochaines années. Le développement de la ville se poursuit, et nous devons être attentifs à ce que chaque problème puisse trouver une solution, faire en sorte que chacune et chacun se sente bien à Yverdon-les-Bains, que les projets développés et défendus par les Autorités correspondent effectivement aux besoins exprimés.

2012 sera une année chargée, non seulement en raison des prochaines élections cantonales, mais surtout parce que plusieurs projets seront mis en œuvre. En ce qui concerne les infrastructures, je pense notamment à l'aménagement d'un parcours de mobilité douce le long du canal du Buron et aux travaux en vue de l'élargissement de la rue de l'Industrie. La réalisation de nouvelles zones 30 devrait également débuter dans le courant de l'année.

Plusieurs services de l'administration vont déménager au cours de ces prochains mois: l'urbanisme et les bâtiments quittera l'Hôtel de Ville pour s'établir au Centre St-Roch, les affaires sociales et la culture, à la rue de Neuchâtel 4. Le service des affaires sociales doit en effet être réorganisé suite à la fusion des CSR (Centres sociaux régionaux) d'Orbe et d'Yverdon. Quant au domaine de la culture, il va se constituer en un véritable service, ce qui permettra de mieux coordonner la politique de la Ville en la matière, et de stimuler et épauler les nombreuses initiatives privées.

Au cours des mois qui viennent, la Municipalité va établir son programme de législature, véritable livre blanc des objectifs et projets qu'elle entend mener à bien d'ici à 2016. Ce document lui permettra en effet de mettre sur le papier ses intentions et de les communiquer au Conseil communal et à l'ensemble de la population.

Il permettra en outre d'assurer la cohérence de nos politiques publiques et de placer chaque projet dans un contexte cohérent. Enfin, il servira de cadre de travail à l'ensemble des services de l'administration communale.

A côté de ces grands projets, le quotidien est évidemment surtout constitué des multiples tâches de gestion qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de la Ville. Cette nouvelle livraison de votre journal communal évoque un certain nombre de prestations particulières, ou l'état d'avancement de certains projets. Vous y découvrirez également certaines facettes de notre ville parfois encore méconnues. De quoi vous intéresser nous l'espérons, de quoi se réjouir en tous les cas de la vitalité et de la diversité de notre ville!

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce premier Bonjour de l'année!

Votre Syndic, Daniel von Siebenthal



La photo officielle de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains. De gauche à droite : Jean-Daniel Carrard, Municipal (Police, Sports et SIS); Jean-Claude Ruchet, Municipal (Education et jeunesse); Nathalie Saugy, Municipale (Affaires sociales, Intégration et Culture); Daniel von Siebenthal, Syndic (Administration générale, Finances, Ressources humaines); Marianne Savary, Municipale (Urbanisme et bâtiments); Marc-André Burkhard, Municipal (Travaux et environnement); Gloria Capt, Municipale (Energies)

## Dans ce numéro:

Le Conseil des Jeunes se présente

page 2

Cinedici, un nouveau ciné-club

page 3

Signalez-nous les pannes d'éclairage!

page 4

La rue du Midi sera réaménagée

page 5

La collecte du papier et du carton est désormais hebdomadaire

page 7

# Le Conseil des Jeunes d'Yverdon va faire bouger la ville!

Le Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) a été mis sur pied en 2004 afin de permettre aux jeunes gens de 13 à 25 ans (étudiants, apprentis et habitants de la ville) de créer divers événements leur permettant d'animer la ville, de s'amuser et de se rencontrer. D'autre part, le CDJY offre aux jeunes Yverdonnois la possibilité d'exprimer leur avis sur des sujets les touchant (politiques, socio-culturels, etc.), des projets qui leur sont présentés et, dès leur arrivée, de voter et de participer ainsi à des décisions collectives.

Grâce à un budget annuel équivalent à Fr. 1.- par habitant (soit Fr. 27'500.- en 2012), la jeunesse de la capitale nord-vaudoise, pleine d'idées et de motivation, peut espérer faire bouger les choses à sa façon.

Depuis quelques mois, ce groupe de jeunes motivés fait parler de lui en participant à d'importants événements ainsi qu'en étant présent dans les lieux influents de la Cité thermale. La plupart des projets mis en place répondent aux résultats d'un sondage effectué en 2009 auprès des jeunes de la ville. Ce dernier a fait ressortir un élément important: les jeunes Yverdonnois s'ennuient dans leur ville.

Dès lors, le CDJY a coproduit les festivals de la plage du 1<sup>er</sup> août, animé la petite plage les samedis du mois de juillet et géré bien d'autres projets. Les célèbres concerts CDJY ON AIR, organisés tous les deux mois sont également son œuvre. Ils accueillent à la fois, des grands noms de la musique suisse et des petits groupes régionaux talentueux (cela dit, le prochain est le 3 février!).

En ce début d'année 2012, de nombreuses nouvelles idées ont déjà vu le jour, tel que le ciné-club ou de futures collaborations avec d'autres entités de la Ville (Maison d'Ailleurs, Brandons...).

Pour plus d'informations, rejoignez notre page Facebook (Conseil des Jeunes d'Yverdon) ou venez à nos séances plénières à l'Hôtel de Ville, dès 19h les jeudis 16 février, 15 mars, 26 avril et 24 mai.

*Le comité du Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains*

*Alors n'hésitez plus. Prenez vos idées, rêves et sourires avec vous et venez faire bouger la ville avec nous!*



Les membres du comité du Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains, de gauche à droite: le trésorier, Sylvain Rosset; le scrutateur et responsable apéritif, Théo Barraud; la présidente, Arta Papazi; la secrétaire, Marion Baula; et le vice-président, Anthony Richard.

## Présidence yverdonnoise pour la Chambre consultative de la jeunesse

Virginie Huguet, Déléguée à la jeunesse d'Yverdon-les-Bains, a été élue présidente de la Chambre consultative de la jeunesse du canton de Vaud.

Créée dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Loi sur le Soutien aux Activités de la Jeunesse (LSAJ), cette instance est au cœur d'un nouveau dispositif de coordination et d'encouragement au niveau cantonal.

Composé de quinze membres issus des milieux en lien avec la jeunesse, cet organe consultatif donne aux acteurs cantonaux la possibilité de se coordonner, d'échanger et de développer des projets communs.

«La Chambre est également importante au niveau communal et permettra non seulement une mise en réseau mais aussi de relayer l'activité du travail jeunesse du nord vaudois sur le plan cantonal» explique Virginie Huguet, fraîchement élue à la présidence.

**Pour plus d'informations sur la Chambre consultative de la jeunesse: [www.vd.ch](http://www.vd.ch)**

*Service éducation et jeunesse*



# Portrait de l'intégration

Au sein de la Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI), différentes associations travaillent à promouvoir l'intégration active des migrants. Découvrez ci-dessous le portrait de Thais & Friends, un groupe de personnes que l'on croise facilement lors de l'organisation de buffets puisqu'elles subventionnent leurs activités avec leur service traiteur. Mais, dans l'ombre, elles permettent à de nombreuses personnes, souvent des femmes, de trouver une place de travail grâce aux cours de français et d'intégration.

## Thais & Friends contribue depuis dix ans à l'intégration, dans la région et au-delà

Créée en 2002, en phase avec Expo'02, l'association Thais & Friends contribue depuis dix ans à la bonne intégration des migrants provenant de Thaïlande et d'ailleurs, ainsi qu'en général au mieux-être dans la région yverdonnoise.

## Active sur le plan régional

Reposant d'abord exclusivement sur les cotisations et les apports bénévoles de ses membres, Thais & Friends a rapidement développé ses actions en coopérant avec de multiples partenaires partageant ses objectifs. L'association a rapidement rejoint le programme «Au fil de l'Autre» et les activités de la Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI). Par la suite, en plus de ses activités propres, elle a régulièrement apporté sa contribution aux fêtes régionales telles que l'Abbaye ou les «Soupes d'Ici et d'Ailleurs».

## Des cours de français pour tous

L'association organise régulièrement des cours de langue qui s'adressent à des personnes disposant de relativement peu de connaissances en français. Les explications y sont données non seulement en français mais aussi en thaïlandais, pour faciliter la compréhension. Dans la mesure des places disponibles, ces cours sont aussi ouverts au public non thaïlandais. Ces cours sont organisés avec l'aide financière de la Confédération et du Bureau Cantonal de l'Intégration. La commune met à disposition des locaux.

De façon similaire, des actions pour les jeunes ou des ateliers d'intégration sont organisés, en partenariat avec des institutions locales (CSP, CSR, Appartenances, FEEL), et des associations liées à d'autres continents (Afrique, Brésil).

## Pour en savoir plus:

Déléguée à l'intégration, 024 423 69 44



L'association Thais & Friends participe régulièrement aux fêtes régionales telles que l'Abbaye ou les «Soupes d'Ici et d'Ailleurs».



Les cours de français remportent un vif succès.



## CINEDICI est le nouveau ciné-club, original et rassembleur, d'Yverdon-les-Bains

Sous l'impulsion de Laurent Toplitsch, responsable du Zinéma et du cinéma d'Oron, en collaboration avec trois institutions culturelles yverdonnoises, le Théâtre Benno Besson, la Maison d'Ailleurs et l'Amalgame, et avec le soutien du Conseil des Jeunes, une programmation hebdomadaire viendra combler le vide cinématographique.

Le 29 janvier dernier, l'assemblée constitutive de l'association CINEDICI s'est terminée avec la première projection du nouveau ciné-club yverdonnois, aux caves du Château. Tous les cinéphiles sont invités à rejoindre et à soutenir ainsi cette nouvelle association. En tant que membres, ils bénéficieront de tarifs préférentiels sur le prix d'entrée (demi-tarif).

Tous les dimanches, à 20h, les amateurs de cinéma pourront, pour une dizaine de francs, apprécier un film dans les caves du Château. Une séance supplémentaire sera organisée une fois par mois, en alternance au Théâtre Benno Besson, à la Maison d'Ailleurs ou à l'Amalgame.

Cette initiative dynamique, légère et originale devrait contribuer à mobiliser tous les publics pour mettre un terme à la pénurie du 7<sup>e</sup> art dans notre ville. Une trentaine de films seront ainsi projetés de janvier à juillet. Les projections se dérouleront en full HD (blu-ray) et en 35mm. À terme, elles seront réalisées en digital 2K.

L'association a pour but de développer une programmation de qualité, composée de sorties, de classiques et d'avant-premières. Cette offre se veut complémentaire à celle proposée dans les futures salles (Bel-Air ou Multiplex qui ouvriront à court et moyen terme). Des films récents, à l'affiche dans d'autres villes, seront proposés en complément d'une programmation thématique, faite de films plus anciens, en lien avec les lieux

hôtes. La Municipalité apportera son soutien à l'association en contribuant à l'achat du matériel de base et en offrant une garantie de déficit annuelle.

L'association CINEDICI confiera sa direction artistique et administrative à Laurent Toplitsch, déjà actif depuis plus de dix ans à Lausanne et porteur d'un projet de cinéma à Yverdon-les-Bains depuis des années.

**Pour plus de renseignements:**

[www.cinedici.ch](http://www.cinedici.ch) ou [cinedici@gmail.com](mailto:cinedici@gmail.com)



## Le solaire participatif rencontre un vif succès

Lancé officiellement le 8 juin dernier, le projet de « Centrale solaire participative » a rencontré un vif succès. Au terme de la clôture des annonces de souscription le 31 décembre 2011, la totalité du montant nécessaire pour le financement du projet était couvert. Merci aux souscripteurs.

Cela a permis au Service des énergies de planifier la réalisation de l'installation et de commander les composants nécessaires, notamment les panneaux photovoltaïques de la société Schott Solar AG. Fabriqués en Allemagne et montés en République tchèque, ils sont constitués de composants recyclables à 100% en fin de vie.

D'une puissance de 86kW, la production annuelle moyenne de l'installation sera de 90'000kWh, ce qui correspond à la consommation de 25 ménages yverdonnois.

Le montage proprement dit se fera dès réception du matériel, pour autant que les conditions météorologiques le permettent. La mise en service est prévue au plus tard au mois de mai prochain. A cette occasion, une journée « portes ouvertes » sera organisée pour les souscripteurs afin qu'ils puissent faire connaissance avec « leur » installation.

Service des énergies



## Eclairage public : signalez-nous les pannes!

Depuis deux ans, la commune propose aux habitants d'annoncer les pannes d'éclairage public directement sur le site Internet via l'application « Signalez-nous! ». Cette page web interactive permet à chaque citoyen de signaler un lampadaire défectueux. L'annonce est automatiquement transmise au service technique.

### Comment ça marche ?

L'annonceur est informé de la progression de la réparation et reçoit une quittance lorsque celle-ci est terminée. En temps normal, l'intervention se fait dans les trois à dix jours, selon l'importance de la panne et selon la charge de travail.

Ce sont environ 300 candélabres qui tombent en panne chaque année. En 2010, 17 cas ont été signalés par notre service en ligne et 84 en 2011. Même si cette progression est réjouissante, nous incitons vivement la population à faire un plus large usage de cet outil moderne et pratique.



\*Vous constatez un dérangement de l'éclairage public? Rendez-vous en ligne sur [signalez.yverdon-les-bains.ch/interface](http://signalez.yverdon-les-bains.ch/interface)

Afin d'encourager ces actes citoyens, le Service des énergies envoie aux annonceurs, une fois par année, une lettre de remerciements accompagnée d'un petit présent.

Service des énergies

### Les conseils éclairés du Service des énergies

## Achetez futé!

Vous envisagez de changer de voiture, de réfrigérateur, de téléviseur ou de tout autre appareil pour le ménage, la maison, le bureau, l'éclairage, les divertissements ou la mobilité? Avant de conclure votre achat, consultez le site [www.topten.ch](http://www.topten.ch)

**Vous pourrez comparer et choisir en toute connaissance de cause les appareils et véhicules les moins énergivores.**



## La rue du Midi rendue à ses habitants

Tranquilliser la rue, améliorer la qualité de vie des habitants en diminuant les nuisances de bien-être et de sécurité tout en maintenant une capacité de trafic importante est l'objectif du projet de réaménagement de la rue du Midi présenté récemment par la Municipalité.

Autrefois englobés dans un projet connu des Yverdonnois sous le nom de « petite ceinture », le chemin de la Sallaz, la rue du Midi, la rue Curtil-Maillet, la partie sud de la rue du Cheminet et la rue de Chamblon constituent aujourd'hui l'axe urbain de 2.4 km qui dessert le sud et l'ouest de la ville depuis la jonction autoroutière sud.

Cet axe – qui porte désormais le nom de Traversée sud-ouest (SO) – structure le trafic à l'intérieur de l'agglomération en complément de la Traversée Centre (par la rue des Remparts) et de la Traversée nord-est (NE) par l'avenue des Sports. Ces axes absorbent donc l'essentiel du trafic à destination du centre commerçant et des quartiers plus résidentiels. Le trafic de transit devrait, lui, logiquement emprunter l'autoroute N5 entre les jonctions Yverdon-Sud et Yverdon-Ouest. Considérée à plus petite échelle, la Traversée SO est toutefois aussi une rue de quartier dont les habitants sont – à juste titre – soucieux de leur cadre de vie.

Une étude commandée en 2007 par la Municipalité démontre que, même avec un trafic comparable à celui que nous avons actuellement, le potentiel d'amélioration de ce que les spécialistes appellent « l'espace-rue » est considérable. Par ailleurs, les infrastructures souterraines étant dans un état alarmant, comme en témoignent les différentes interventions réalisées ces dernières années, il était nécessaire de reconstruire la rue et donc, l'occasion d'en revoir l'aménagement.

### Un investissement important pour la qualité de vie

Le premier chantier de requalification de la Traversée SO, le nouveau passage inférieur du chemin de la Sallaz, qui réserve des espaces généreux aux piétons et cyclistes et offre un accès en toute sécurité au site de Champ-Lovats et au parc scientifique Y-Parc, a été achevé en juin 2011. Le chantier qui nous occupe aujourd'hui, première étape d'envergure du projet de requalification – concerne le secteur de la Traversée compris entre le Mujon et Roger-de-Guimps (rues du Cheminet, du Curtil-Maillet et du Midi). Le crédit d'étude vient d'être voté par le Conseil communal dans sa séance du 8 décembre 2011. Le montant des travaux pour cette étape est évalué à 6.5 millions, dont 2.6 millions pour les infrastructures souterraines.

Le projet de requalification complète de la Traversée SO est actuellement évalué à 18 millions. Il s'étalera, étape par étape, jusqu'en 2018.

Le réaménagement de la Traversée SO fera l'objet d'informations tout au long de son avancement.

Service de l'urbanisme et des bâtiments

## La place Sud du Château valorise l'entrée de la vieille ville



château. Le banc et la fontaine symbolisent l'emplacement de l'ancien mur de braie ainsi que le bras de la Thièle de l'époque. Il faudra encore patienter un peu au niveau de la végétation, en particulier pour les haies de buis. Ces dernières devraient atteindre la hauteur du banc principal.

La place nécessitera encore quelques adaptations d'ici au printemps. Un banc au pied de l'arbre vers la station Velopass viendra compléter l'ensemble. Un marquage complémentaire le long du canal sera aussi effectué, pour délimiter distinctement le stationnement des véhicules deux-roues motorisés. Une bordure en béton sera posée pour empêcher des véhicules d'empiéter sur le gazon.

Le budget initial prévu pour l'aménagement est respecté et une bonne fréquentation des lieux par le public est déjà constatée.

*Service de l'urbanisme et des bâtiments*

L'aménagement de la place Sud, au pied du château, est issu de la réflexion d'un groupe de travail composé d'experts fédéraux et cantonaux, de l'architecte chargé de la rénovation du bâtiment, du Service de l'urbanisme et des bâtiments, de l'ARCHY, ainsi que d'un groupe pluridisciplinaire. Il vise à valoriser harmonieusement l'entrée sud de la vieille ville en offrant une zone de détente conviviale.

Une étendue verdoyante de prairie fleurie contenue entre deux haies de buis, rappelle les jardins à l'ancienne et fait la transition entre l'aspect minéral de la place Pestalozzi et le pied du

## Le parc de quartier de Pierre-de-Savoie : des usages multiples

Des aménagements complémentaires au terrain multisports de Pierre-de-Savoie ont été réalisés l'automne dernier. L'espace a été agrémenté avec des arbres et du mobilier utile pour s'asseoir et se rencontrer.



Le mobilier installé est constitué de trois placettes de béton brut, sur lesquelles reposent des assises carrées (1,70 m de côté) et habillées de bois. Ce mobilier est harmonisé avec les matériaux utilisés dans le cadre du Jardin de poche, également inauguré en 2011.

Pour offrir de l'ombre et agrémenter les lieux, trois saules blancs et quatre pins sylvestre ont été plantés. Ces essences indigènes et rustiques sont adaptées au site et ne nécessitent aucun entretien, tout en profitant à la faune locale.

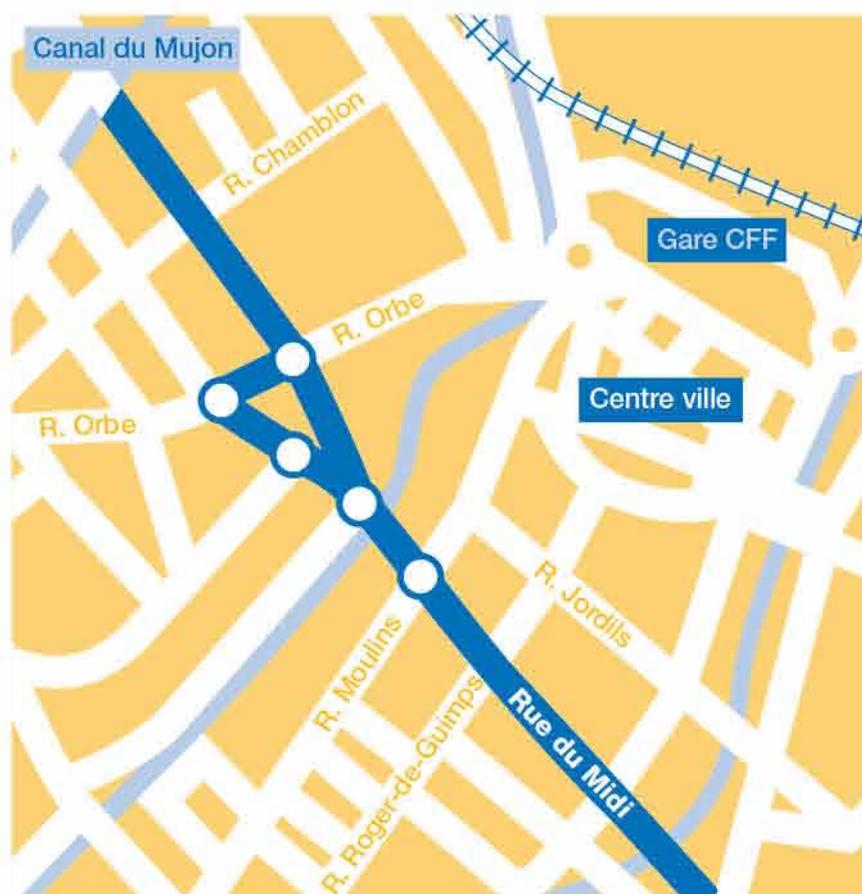
Ces aménagements urbains complètent de manière attrayante les travaux réalisés depuis deux ans sur cette parcelle communale. Avec le terrain multisports, le Jardin de poche et maintenant ces quelques éléments supplémentaires, le pré d'autrefois est devenu un véritable petit parc de quartier qui offre à ses habitants un espace paysager aux usages multiples. Un terrain de pétanque devrait compléter et achever ces divers aménagements.

Ce nouvel espace de loisirs est également exemplaire du point de vue du développement durable, puisqu'il est le fruit d'un important travail participatif avec les habitants, sous l'égide de l'association Equiterre et qu'il met en œuvre des matériaux naturels tels que le bois suisse labellisé FSC (Forest Stewardship Council).

*Service de l'urbanisme et des bâtiments*

## habitants

ances sonores, générer un sentiment et indispensable, voilà les principes qui ont guidé alité.



# Un conducteur de chien de la police yverdonnoise sur le devant de la scène

Le sergent Stéphane Paillard, policier au Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, remporte pour la cinquième fois le concours des conducteurs de chiens de police du canton de Vaud. Il était accompagné de Thilk, un jeune berger allemand.



Le sergent Stéphane Paillard, chef de la Brigade canine de la Police communale d'Yverdon-les-Bains, a remporté la première place du classement général avec 290 points sur 300 et la mention «Excellent». Ce magnifique résultat le qualifie pour participer au championnat suisse des chiens de police 2012.

## Un palmarès déjà fourni

Cet aboutissement n'est pas une première, puisque le sergent Paillard totalise neuf podiums, dont cinq victoires, en dix participations avec trois chiens de service différents. De plus, il a concouru à l'occasion de deux championnats suisses de police, organisés tous les cinq ans. Lors de l'édition 2007, il a accédé au deuxième rang.

Dans le cadre civil, Stéphane Paillard a également participé à de nombreux concours RCI (Règlement de concours international). Dans ce cadre, et à la suite d'exigeantes qualifications, il a participé à trois championnats du monde. Intégré ainsi à l'équipe suisse avec son précédent chien nommé Kim, il a obtenu d'honorables résultats.

Actuellement, le sergent Paillard œuvre avec Thilk, un berger allemand âgé de 3,5 ans. Après avoir suivi sa formation de base, ce canidé a été dressé pour la recherche de produits stupéfiants.

Depuis que le sergent Paillard travaille avec ses compagnons, il effectue en moyenne 70 interventions de police par année, totalisant, depuis mars 2000, de nombreux succès (arrestations, recherche de personnes, découverte d'objets et de produits stupéfiants). Notre collaborateur est

également juge-expert fédéral, au bénéfice d'un diplôme d'instructeur canin fédéral, obtenu après une formation complémentaire de 148 heures.

## La formation des chiens de police

Un chien de police est choisi durant les deux premiers mois de sa vie, chez des éleveurs spécialisés. Dès que le chiot s'est acclimaté à son nouvel environnement familial, son éducation débute par des exercices de socialisation et de flair, pour continuer dans la recherche de personnes, la défense, sans oublier le plus important, l'obéissance.

Cette formation est poursuivie durant deux ans, à raison de trois jours mensuels dans le cadre de l'activité professionnelle et de deux heures quotidiennes dans un contexte privé.

Au terme de cette formation, le chien et son maître sont soumis à un examen opérationnel, supervisé par des experts externes.

Une fois sa carrière terminée, soit après environ huit ans de service, le chien policier coule des jours heureux au sein de la famille de son maître, tandis que ce dernier recommence avec un chiot.

Nous félicitons le sergent Stéphane Paillard pour ces magnifiques résultats.

La Direction du Service de la sécurité publique de la ville d'Yverdon-les-Bains

Comme chaque année, le Groupement des conducteurs de chiens de la Police cantonale vaudoise a organisé un concours des chiens de police, ouvert à l'ensemble des corps du canton. L'événement s'est déroulé les 3 et 4 novembre 2011, à Chapelle-sur-Moudon. Les seize participants se sont mesurés dans différentes disciplines: piste, quête le long d'un chemin, recherche de personnes en forêt et dans un bâtiment, obéissance et défense.



## Voiture familiale Mobility désormais disponible

Un minivan de sept places complète désormais l'offre de véhicules en auto-partage disponibles à Yverdon-les-Bains. En mettant à disposition une voiture adaptée aux familles nombreuses, la Municipalité démontre sa volonté d'offrir à ses habitants de nombreuses possibilités leur permettant de contribuer à une «mobilité durable».

Depuis fin décembre, un véhicule familial de sept places est disponible sur le parking à côté de la gare d'Yverdon-les-Bains (derrière l'Office du Tourisme). Huit véhicules de la société coopérative Mobility CarSharing sont actuellement disponibles sur trois sites yverdonnois: la gare, l'Hôtel de Ville et l'école des Quatre-Marronniers.

Sans être propriétaire d'un véhicule, un abonné Mobility peut profiter des avantages d'une voiture tout en diminuant les inconvénients liés à son

utilisation, tels que l'entretien, les assurances ou encore la recherche d'une place de parc. De plus, la ville d'Yverdon-les-Bains offre aux Yverdonnois des bons de subventions pour l'achat à prix réduit d'un abonnement Mobility CarSharing

### Pour plus d'informations:

[www.yverdon-les-bains.ch/agenda21](http://www.yverdon-les-bains.ch/agenda21)  
[www.mobility.ch](http://www.mobility.ch)

Agenda 21

### Comment emprunter un véhicule Mobility?



1. A l'aide d'une carte d'abonné, vous pouvez réserver la voiture Mobility de votre choix via Internet sur [www.mobility.ch](http://www.mobility.ch), via votre smartphone ou par téléphone.

2. Vous allez chercher la voiture réservée que vous ouvrez grâce à votre carte Mobility.



3. Vous embarquez toute votre famille.



4. Vous prenez la clé dans la boîte à gants, démarrez et roulez.

# Nouveauté 2012: la collecte du papier et du carton est hebdomadaire!

Nous informons la population yverdonnoise que dès cette année, la collecte du papier et du carton au porte-à-porte aura lieu **chaque semaine** selon le calendrier de ramassage distribué fin 2011

Nous rappelons que les paquets doivent être ficelés ou dans des cartons solides.



## Filière du papier

Pour réaliser la collecte à travers la ville, le Service des travaux et de l'environnement mandate une société. Les jours de collecte sont communiqués via le calendrier des déchets.

## Le cheminement de la fraction se schématise comme suit:

1. Collecte au porte-à-porte.
2. Vidange du camion à la déchèterie STRID.
3. Acheminement par un transporteur à l'entreprise Utzendorf Papier à Utzendorf.
4. Utzendorf Papier reconvertit le vieux papier en papier recyclé et le vieux carton en carton recyclé.
5. Redistribution des produits recyclés aux commerces de détail.

## Papiers et cartons...?

STRID dispose d'un box uniquement destiné aux papiers et un autre destiné au mélange de papiers-cartons, tels que collectés au porte-à-porte. Le contenu des containers est envoyé à Utzendorf pour y être recyclé. Pour rappel, la commune d'Yverdon-les-Bains collecte le papier et le carton mélangé sous forme de paquets ficelés ou de cartons solides. Merci d'éviter les cabas de supermarché.

## Pour plus d'informations:

[www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/collecte-des-dechets](http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/collecte-des-dechets)

Service des travaux et de l'environnement

# Déneigement et déverglaçage des chaussées



Avec l'arrivée de l'hiver et du froid, le Service des travaux et de l'environnement est sur le qui-vive pour assurer la praticabilité des routes et trottoirs de la ville. Selon une hiérarchie bien définie, la sécurité des services d'intervention et des transports publics sur l'ensemble du territoire prime sur le confort des transports individuels, sans qu'il y ait d'opposition. Le service applique une procédure de déneigement rigoureuse, basée sur plusieurs échelons, coordonnée avec la Police municipale et la société de transport TRAVYS SA. Ci-dessous, un récapitulatif des étapes d'intervention de la voirie.

## Information météo et préparatifs

Le chef de voirie reçoit, via Météo Suisse, toutes les alarmes concernant les avis d'intempéries. Ces informations sont précieuses pour anticiper les sorties et préparer la logistique nécessaire en main d'œuvre, matériel de déneigement et consommables. Le personnel affecté au déneigement est mobilisé dans l'attente d'un engagement, qui se déroule souvent durant la nuit.

## Système d'alarmes

### hors des heures de travail

Dès les premiers flocons, la police fait le point sur l'état des chaussées avec le chef de voirie. Ce dernier, en fonction des conditions météorologiques, de l'état effectif de la voirie sur les axes principaux et des prévisions météorologiques à court terme, active son plan d'intervention. Il appelle les collaborateurs pour déneiger ou déverglacer les secteurs du réseau, afin d'assurer la praticabilité des services d'intervention et des transports publics.

## Délais d'intervention

Dès l'instant où le collaborateur est appelé, un délai de 30 minutes est accordé pour le départ des premiers engins depuis le chantier communal. Le chargement de sel est effectué la veille, selon l'analyse des prévisions météo fournies par Météo Suisse, directement au centre d'entretien.

## Priorités

Les axes principaux, ainsi que les hauts de la ville, sont traités en priorité. L'objectif est de garantir la circulation des transports publics, ainsi que celle des services de sécurité (police, pompiers, ambulances).

## Effectifs sur le terrain

Lors des jours de neige, sur les 44 collaborateurs que compte la voirie, un effectif minimum de quinze personnes, est affecté aux travaux obligatoires: la collecte des ordures ménagères, les corbeilles, le nettoyage des WC publics et le désapprovisionnement des points de collecte sélectifs. Le solde de l'effectif est assigné au déblayement de la neige, même durant les jours fériés, les week-ends et les nuits.

Après les interventions de nuit et lorsque les conditions météorologiques défavorables persistent, le service des jardins entre en renfort pour soutenir la voirie. Cette dizaine de personnes supplémentaires traite principalement le déneigement des trottoirs, des passages piétons et des places de parc. Elle se charge aussi des emplacements de containers et du dégagement des grilles d'évacuation, obstruées par les andains réalisés par les lames.

Pendant ce temps, le personnel du garage s'active à réparer et entretenir les machines, toujours fortement sollicitées lors des campagnes.

Il est évident que même si le dispositif est important et permet d'assurer la praticabilité du réseau selon la hiérarchie établie, chacun doit prendre ses dispositions à titre individuel. Pour assurer ses propres déplacements, il faut s'équiper de manière optimale, tout mode de transport confondu. Et comme le faisait remarquer récemment la police cantonale: « Il vaut mieux prendre un peu plus de temps en modérant sa vitesse lors de telles conditions hivernales ».

Service des travaux et de l'environnement



# L'Économie Sociale et Solidaire en débat le 16 février prochain

Comment, en cette période de crise, redonner une grandeur humaine et du bon sens à notre économie et à notre consommation ?

L'Agenda 21 de la ville d'Yverdon-les-Bains présente la première soirée yverdonnoise dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).



Le jeudi 16 février à 19h, l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains vous invite à la salle Léon-Michaud du Château pour une soirée dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire.

Entrée libre

## Pour plus d'informations:

[www.yverdon-les-bains.ch/agenda21](http://www.yverdon-les-bains.ch/agenda21) ou 024 423 60 20  
Agenda 21

**Au programme:**  
Une conférence donnée par la Chambre Vaudoise de l'Économie Sociale et Solidaire (APRES-VD) suivie de l'intervention de trois acteurs de l'ESS. Après avoir donné une large place au débat et aux questions, un apéritif sera servi aux participants.

**L'ESS, c'est quoi ?**  
L'Économie Sociale et Solidaire, trois mots pour désigner une vision de l'économie qui se distancie de la vision à court terme et de la course au profit généralisée. Une économie pourtant bien présente, créatrice de richesses et d'emplois. Sociale et solidaire parce que cette économie place l'humain et son environnement au centre de ses préoccupations. Elle remet le capital à sa juste place: celle de moyen et non pas de fin en soi.

## Déstockage de notre cave pour faire place au nouveau millésime! Prix exceptionnels pour le vin de la commune

**Conditions:** les marchandises sont à retirer dès aujourd'hui, directement au Service des travaux et de l'environnement, contre paiement comptant ou sur facture. Les souscriptions sont à retourner au Service des travaux et de l'environnement, rue de l'Ancien-Stand 4, Case postale 355, 1401 Yverdon-les-Bains, par fax au 024 423 63 60 ou par e-mail à [dje@ylb.ch](mailto:dje@ylb.ch). Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock. La souscription est également disponible sur notre site Internet: <http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/travaux-et-environnement/actions>

### Pinot Noir Millésime 2010, classé «Grand Cru»

Vin rouge, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de la commune, avec label Vinatura

- [ ] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 52.- le carton
- [ ] Carton(s) de 6 bouteilles 50 cl, à Fr. 36.- le carton

### Les Polognes

Vin rouge, appellation d'origine contrôlée, assemblage de Pinot Noir et de Gamaret

- [ ] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 60.- le carton

### Chasselas Bonvillars Millésime 2010, classé «Grand Cru»

Vin blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de la commune, avec label Terravin, Vinatura

- [ ] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 38.- le carton
- [ ] Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 51.- le carton

### Moût 2011

Raisin pasteurisé

- [ ] Carton(s) de 6 bouteilles 70 cl, à Fr. 34.- le carton

Nom/Prénom	N° Tél.
Rue	Date
Lieu	Signature



## Le club des petits inventeurs à Yverdon-les-Bains

Soucieux de promouvoir l'attrait des technologies et des sciences, la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), le Centre professionnel du nord vaudois (CPNV) et le Service éducation et jeunesse de la ville organisent les après-midis du club des petits inventeurs.

Les après-midis du club des petits inventeurs s'adressent aux enfants âgés de 8 à 12 ans qui s'initieront aux mystères scientifiques de manière ludique. Mis sur pied à l'Espace des inventions de Lausanne, six ateliers sont organisés dans les locaux de la HEIG-VD et du CPNV avec l'accompagnement d'enseignants et de professionnels ainsi que d'apprentis ou d'étudiants.

A chaque après-midi sa thématique et son objet à fabriquer. Les enfants ramèneront à la maison: machine à tourner en rond, voiture à inertie, lampe de poche, calendrier perpétuel, kit d'illusions optiques ou chambre noire.

Plus de 1'500 écoliers des établissements scolaires d'Yverdon-les-Bains et de la région recevront le programme et le bulletin d'inscription.

Merci de retourner ce dernier dûment rempli avant le 24 février prochain. Pour toute autre information, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat du Service éducation et jeunesse au 024 423 60 28.

Service éducation et jeunesse



## Impressum

Conception et réalisation: studio KO  
Impression: Imprimerie Cornaz sa

Editeur responsable: Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

Comité de rédaction: Daniel von Siebenthal, Céline Epars, Laurent Exquis, Marie-Christine Dolci-Gindroz, André Gallandat, Catherine Guanzini, Daisy Jeanneret, Markus Baertschi, Jacques Willenegger, Guido Dall'Aglio, Pedro Camps